

## Les 3 services du

**CAMSP:** Centre Action Médico Social Précoce

**SESAL:** Service Education Spécialisé Audition et Langage

**SSEFS:** Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation

### Partenaires :

- Education Nationale.
- Services O.R.L. et pédopsychiatrique du CHRU.
- CRTLA (Centre de Référence pour les Troubles du Langage et des Apprentissages) du CHRU.
- CAMSP.
- Centre Ressource Expérimental Robert Laplane.
- Audioprothésistes.
- Orthophonistes en libéral.
- Associations: Normandys, ALFAH (Alternance Formation Adaptée aux Handicaps), Ecole des Parents et des Educateurs.
- Associations sportives (UGSEL, Handisport...).
- Conseil Général.
- Structures spécialisées : Centre Médico Psychologique (CMP), Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT), Entreprise adaptée, Institut Médico Educatif (IME)...
- Centre Ressource Autisme (CRA).
- Centre d'accueil périscolaire

## Nous contacter:

### Secrétariat

Mme Gaëlle Chevallier  
6 avenue de Glattbach  
14760 Bretteville sur Odon  
☎: 02 31 29 37 07  
✉: 02 31 29 37 20  
gchevallier@crop-normandie.fr

### Perrine IZQUIERDO

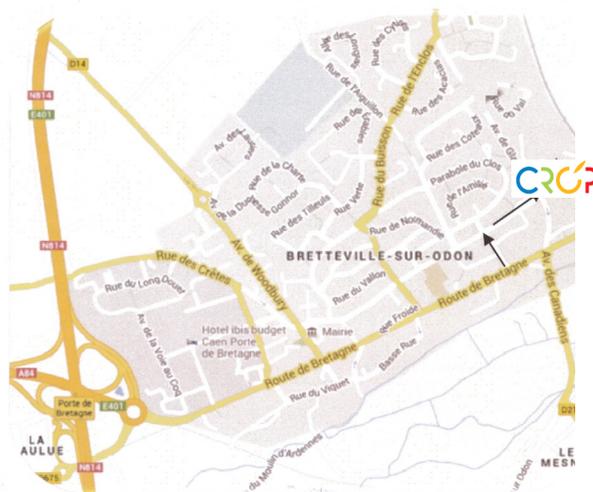
Responsable de Service  
« Apprentissage et Remédiation »  
☎: 02 31 29 31 30  
06 12 65 07 70  
pizquierdo@crop-normandie.fr

### Christelle KUTEN

Responsable de Service  
« Orientation et Insertion »  
☎: 02 31 29 37 29  
06 72 67 00 96  
ckuten@crop-normandie.fr

#### Accès :

Bus TWISTO : Ligne 11 - Arrêt TERRASSES  
Bus VERTS : Ligne 09 - Arrêt TERRASSES  
Ligne 32 - Arrêt TERRASSES



[www.crop-normandie.fr](http://www.crop-normandie.fr)

# SESAL

## Service Education Spécialisé Audition et Langage



Ce document ne peut être jeté sur la voie publique.

N° Siret: 780 713 830 00039.

Réf 110.012 - Edité en janvier 2014 / version 05-2016

## Accompagnement Pour un parcours adapté.

(Loi du 2 janvier 2002)

## Surdit  / Troubles du langage De 3   20 ans



Centre Ressource de l'Ou e et de la Parole  
Calvados / Manche  
[www.crop-normandie.fr](http://www.crop-normandie.fr)

## Comment être accueilli ?

La famille dépose un dossier à la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Après étude par la **CDA** (Commission des Droits et de l'Autonomie), reconnaissance du handicap, notification et orientation vers le **SESAL**.



### Deux Pôles

#### ➔ Pôle Apprentissage et Remédiation

##### 1. Section pour Déficient Auditif

Accompagner et favoriser l'adaptation sociale, scolaire et relationnelle des jeunes accueillis.

##### 2. Section pour Trouble Complexe du Langage

Accompagner et favoriser l'adaptation sociale, scolaire et relationnelle des jeunes accueillis.

#### ➔ Pôle Orientation et Insertion

##### 1. Section de Première Formation Professionnelle.

Construire son projet social et professionnel.

##### 2. Section d'Éducation Spécialisée pour Handicap Associé.

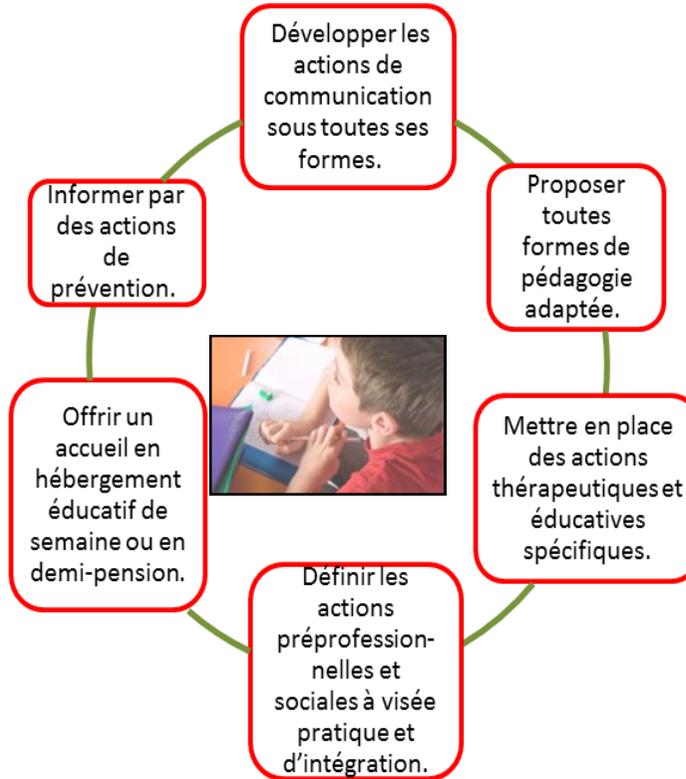
Affiner le diagnostic, établir un projet de communication, développer le langage, favoriser les premières acquisitions.

## 1. Pour qui ?

Pour des enfants **Déficients Auditifs** et/ou atteints de **Troubles Complexes du Langage**, avec ou sans troubles ou handicap associé.

## 2. Quel accompagnement et quelle orientation ?

Elaboration d'un **projet personnalisé** pour et avec l'enfant.



➔ Evaluer ( bilan éducatif, pédagogique et psycho-médico-social).

➔ Orienter vers :

- Service d'éducation spécialisée( S.E.S.A.L.).
- Accompagnement à la scolarisation en milieu scolaire (S.S.E.F.S.)
- Milieu adapté/Milieu protégé.
- Centres d'apprentissage/Centre de formation.



## 3. Avec quelle équipe?

### Equipe Pédago-éducative

- Enseignants spécialisés
- Chargés d'enseignement
- Educateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs
- Veilleurs de nuit

### Equipe Psycho-médico-sociale:

- Médecins (Pédopsychiatre, O.R.L.)
- Audioprothésiste
- Infirmière
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Orthophoniste
- Psychomotricien
- Assistante sociale

